



Ville d'Antibes Juan les Pins

CONSEIL MUNICIPAL
séance du vendredi 18 novembre 2011

**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

27-1	SACEMA – RAPPORT ANNUEL DES MANDATAIRES DE LA VILLE D'ANTIBES SIEGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION – EXERCICE 2010
------	---

Ça y est, vous avez atteint votre objectif, la SACEMA gère plus de 1000 logements, 1028 exactement. Bien sûr, elle n'a pas tout construit, bien sûr en 38 ans d'existence cela ne fait que 27 logements par an !

Cette année 50 logements livrés et 51 baux délivrés. En 2009, ce sont 120 baux qui avaient été délivrés.

Les questions que nous nous posons depuis quelques années sur Le rôle, la fonction, le niveau d'actions de la SACEMA sont toujours valables. Pourquoi ne pas faire de la SACEMA l'aménageur social de la CASA ?

Le transfert de compétence est effectif, la CASA manque cruellement d'un outil qui lui permette de mettre cette compétence, cette urgence sociale au cœur de sa politique. Avec la SACEMA, en changeant de niveau d'investissement, cet outil existe.

Il faut changer de braquet pour le logement social. Il faut arrêter de jouer « petit bras ».

1° - Sur le rapport, je constate que cette année encore aucune expulsion n'a eu lieu dans le parc de la SEM. Ainsi, cela prouve aux autres bailleurs sociaux que l'on peut gérer humainement tout en affichant un résultat financier positif.

2°- La crise sociale et économique se fait sentir, la paupérisation des familles qui subissent la guerre sociale appliquée par le pouvoir a dépassé le seuil d'alerte. Les provisions pour impayés ont doublé entre 2009 et 2010 pour atteindre 213 240 €.

Il serait bien que la SACEMA n'en rajoute pas en prélevant des charges indues qu'il faut après rembourser, je pense aux locataires des Jardins des Bréguières.

Le scandale des surloyers qui pourrait être évité par une délibération de la CASA refusant de l'appliquer. Ce scandale touche 61 au lieu de 33 en 2009 tout simplement parce que le gouvernement a abaissé le plafond de ressource de 10%. Cela représente pour 2010 : 151 289 €.

Par contre, ce qui baisse inexorablement depuis près de dix ans, c'est la participation des entreprises à travers ce que l'on continue d'appeler le 1% patronal qui, en réalité, ne représente que 0,5%. En 2003 cela représentait 38 000 €, en 2010 : 9 500 € ! Pourtant des entreprises à forte valeur ajoutée sont implantées à Sophia Antipolis.

Je souhaiterais connaître le niveau de réalisation de trois programmes :
Rose marine, Azimut et 18 rue Dulys. Je ne retrouve pas dans ce rapport les 14 logements prévus dans ces constructions VEFA.

Le fonctionnement de la SACEMA, de son Conseil d'administration n'est plus relaté dans ce rapport alors que devraient figurer les compte-rendu de ces réunions ainsi que les relevés de décisions. Du coup, le rapport est incomplet et j'attends les documents que j'ai demandés à vos services.

Je profite de ce rapport pour vous interpeller sur le courrier que nous vous avons adressé concernant les 27 studios vacants, certains depuis plusieurs années, du Val d'Or. Il me semble que cet équipement devrait intéresser la SACEMA et bien sur la commune.